



Les nouvelles de Marie-Derome

4 février 2022

Mon école, source inépuisable d'apprentissages

Chers parents,

Le mois de février est arrivé au travers des chutes de neige. Le plaisir à jouer dehors est au rendez-vous. Nous avons une belle butte de neige sur la cour. C'est pourquoi il faut absolument que tous les jours vos enfants portent un habit de neige complet.

Également, en février, ce sont les sources de bien-être que nous allons explorer avec les élèves. Souvent, quand on se préoccupe de notre bien-être, plusieurs pensent à l'activité physique, l'alimentation et le sommeil. Avec les enfants, nous allons nous concentrer sur les moyens que l'on peut utiliser pour s'occuper de notre stress. Nous proposerons à vos enfants des activités de cohérence cardiaque, de yoga et de pleine conscience.

Calmement vôtre,

Marie-Claude Bergeron

Directrice



Relations harmonieuses

À l'école, la sécurité de tous les élèves est importante. Les intervenants du milieu scolaire sont habilités à analyser les situations difficiles qui leur sont rapportées. Il s'agit de situations complexes et nuancées face auxquelles l'école applique une démarche d'intervention rigoureuse.

Plusieurs critères sont considérés pour déterminer l'intervention appropriée. Le plan d'action sera individualisé et gradué selon l'intensité et la gravité de la situation. **Votre rôle pendant ce processus** est d'accompagner votre enfant et de collaborer avec l'école.

L'intervention sera également différenciée en fonction des acteurs impliqués dans la situation : le témoin, l'auteur ou la victime.

Les interventions viseront, entre autres, les objectifs suivants :

- **Faciliter et encourager les dénonciations.**
- **Favoriser le développement de l'empathie et de l'affirmation de soi.**
- **Enseigner la gestion de la colère.**
- **Pratiquer la résolution de problème.**
- **Encourager l'adoption de comportements respectueux et moraux.**
- **Développer les habiletés sociales.**
- **Enseigner à résister à l'influence des pairs.**
- **Développer un leadership positif.**
- **Responsabiliser l'élève face à sa conduite.**
- **Développer l'estime de soi.**
- **Etc.**

Le défi de février: J'écoute attentivement l'adulte qui intervient auprès de moi

Nous demanderons aux élèves de demeurer près de la personne qui lui parle, tout en la regardant et en observant son émotion (joie, colère, tristesse...). Aussi, il faudra écouter l'autre sans l'interrompre et, le moment venu, prendre la parole sur un ton de voix approprié.

Pour aider votre enfant à réussir ce défi, vous pouvez le faire pratiquer dans des mises en scène impliquant différentes émotions. Vous pouvez aussi lui donner un exemple d'une mauvaise attitude d'écoute et ensuite discuter des raisons qui font que l'on n'agit pas de la sorte.

Message de la présidente du conseil d'établissement

La parole au bien-être!

Quel début de nouvelle année mouvementé! Au premier abord, nous aurions cru que les vacances des Fêtes allaient s'étirer un peu, avec une semaine supplémentaire, mais c'était mal connaître nos enseignants! Pas question de mettre le bien-être de nos enfants sur la glace! Les apprentissages ne pouvaient pas rester dans l'ère polaire plus longtemps! C'est donc avec brio, que les Teams, plans de travail se sont développés à la vitesse de l'éclair, pour permettre au bien-être scolaire, de repartir l'année du bon pied. Et j'ai eu vent que les enseignants n'étaient pas seuls pour réussir ce tour impressionnant! À tous, merci d'avoir mis les efforts pour ce bien-être collectif! Et merci aussi à ceux qui ont travaillé des heures pour rendre fonctionnels les outils informatiques, qui ont été prêtés à nos familles. Bien sûr, notre bien-être familial a été chamboulé avec l'école à la maison (qui a eu à gérer deux Teams en même temps ?!?) mais gardons en tête que c'était pour le bien-être académique, et moral de nos enfants!

En parlant de bien-être, savez-vous que lors de nos séances du conseil d'établissement, il y a un point à l'ordre du jour pour la « parole au public? ». Comme il est stipulé dans notre régie interne, le public a un droit de parole de 10 minutes. La personne doit se nommer et expliquer brièvement la nature de son intervention. Elle s'adresse à la personne qui agit à titre de président et, important, il n'y a pas de débat sur la question. La personne à la présidence peut répondre ou demander à la direction ou une autre personne, qui connaît le dossier, de commenter. La question peut, aussi, seulement être prise en note, et répondue ultérieurement. Le point ne peut être ajouté à l'ordre du jour de la séance tenante, mais à une prochaine réunion. Ainsi, il nous fera plaisir de faire un suivi, toujours en considérant que le bien-être des élèves est notre priorité!

Vous avez une question plus personnelle à nous adresser? Surtout, n'hésitez pas à communiquer avec notre direction ou directement avec moi, votre présidente.

Enfin, prenez-soin de votre bien-être et que le mois de la Saint-Valentin soit rempli de cœurs en Santé!

Anne-Marie Demers

Présidente, conseil d'établissement 2021-2022

2e versement pour les frais de surveillance des dîneurs

Les familles qui ont inscrits leurs enfants à la surveillance des dîneurs et qui ont choisi de le faire en 3 versements doivent faire leur 2e versement en date du 1er février.

Journée de force majeure du 25 mars

Le 25 mars devient une journée de classe. Nous allons reprendre la journée de tempête du 17 janvier.

Dans l'horaire nous serons un jour 4.

Campagne de financement

Pour embellir notre école ainsi qu'offrir aux élèves et au personnel un moyen pédagogique vivant, le conseil d'établissement débute un projet de classe extérieure. Une telle classe nécessite un aménagement couteux, alors la campagne de financement de cette année sera dédiée à ce projet.

Cette année, nous innovons en utilisant les services de l'entreprise OLA Bamboo. Il s'agit d'une entreprise écoresponsable qui vend des produits d'hygiène dentaire, d'hygiène personnelle et de matériel pour la maison.

Dates à retenir:

7 mars 2022	Lancement de la campagne de financement
1 avril 2022	Retour des bons de commandes à l'école
12 avril 2022	Livraison des marchandises à l'école
À compter du 13 avril 2022	Distribution aux parents

Inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023

Pour nos élèves de Passe-Partout à la 5e année:

La période de réinscription officielle aura lieu du 3 au 11 février 2022. La réinscription pour le préscolaire et le primaire se fera en ligne sur Mozaïk.

Pour nos élèves de 6e année:

La période de réinscription officielle pour le secondaire se tiendra en ligne du 14 février au 18 mars 2022.

Pour les nouveaux élèves:

La période d'inscription a lieu du 14 au 18 février 2022. Les parents doivent prendre rendez-vous au secrétariat en appelant au 450-359-6521.

